

PROGRAMME DU BREVET PROFESSIONNEL
BPJEPS "ACTIVITÉS EQUESTRES"

OPTION A - INITIATION PONEY, CHEVAL
OPTION C - EQUITATION D'EXTÉRIEUR

BPJEPS ACTIVITES EQUESTRES

Ce programme **BPJEPS activités équestres** est un parcours de formation avec double compétences par l'obtention de :

- **l'option A "Initiation poney cheval »**
- **l'option C "Equitation d'extérieur »**

Permettant une meilleure insertion vers l'emploi et obtenir 2 diplômes sur un parcours de formation

Avec un module complémentaire pour devenir acteur du développement touristique et sportif d'un territoire.



CEFTER-PACA
05110 Barillonnette
TEL 04-92-54-24-62
www.cefter-paca.com
Cefter.paca@gmail.com

✓ **Résultats en 2023 :**

Taux de présentations à l'examen 54%
Taux de réussite aux diplômes 100%

- ✓ **Que sont devenus les stagiaires à la sortie de leur formation ?**
100% en emploi dans le milieu équestre, salarié ou à titre indépendant.

Diplôme du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques Nommé :
brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport BP JEPS Spé-
cialité « éducateur sportif » Mention « activités équestres » RNCP28573- Date
d'échéance de **l'enregistrement** : 01-01-2025

> LES COMPÉTENCES DU DIPLÔME :

- ✓ Encadrement des activités équestres
- ✓ Accueil, animation, promotion des activités équestres ;
- ✓ Soins, entretien et maintenance de la cavalerie et des établissements équestres ;
- ✓ Utilisation de la cavalerie ;
- ✓ Organisation et gestion de la structure.

> LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Sous forme d'UNITES CAPITALISABLES avec 2 options proposées :
Option A – Initiation Poney Cheval
Option C – Equitation d'extérieur
- Le candidat pourra suivre l'option A ou l'option C, soit les 2 options sur un même parcours de formation
- Durée de la formation :
 - Avec 2 options : 1120h centre & 749h entreprise soit un total de 1869 h dont 70h sur le module complémentaire sur la connaissance du territoire.
 - Avec 1 option C : 802h centre & 749h entreprise soit un total de 1551 h

La formation se décompose comme suit :

UC Transversales :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres.

UC 4 Option « Initiation Poney Cheval »

Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « invitation poney, cheval »

UC 4 Option « Equitation d'extérieur »

Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « Équitation d'extérieur »

> LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

La formation débute par un **positionnement** qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences d'autres formations.

Des **équivalences possibles** avec certains des diplômes de la FFE ou de jeunesse et sports. Selon les cas, elles permettent :

- de valider les tests d'entrée en formation
- de valider les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- de valider certaines unités capitalisables

Elles sont issues de 5 grands secteurs :

- les certifications équestres délivrées par l'Etat (annexe VI-A)
- les certifications délivrées par le ministère de l'agriculture
- les certifications délivrées par la FFE (annexe VI-B)
- Les résultats sportifs attestés par le directeur technique national de la FFE (annexe VI-C)
- les certifications délivrées par la CPNE-EE (annexe VI-D)

Pour tous renseignements complémentaires nous contacter

> EVALUATIONS CERTIFICATIVES :

Elles sont organisées en vue de la délivrance des UC. Le stagiaire est inscrit aux évaluations certificatives par le formateur, si ce dernier estime que le stagiaire est en mesure de le réussir et si le volume d'heures prescrit a été réalisé.

Le stagiaire ajourné à une épreuve certificative a droit à une épreuve de rattrapage dans l'année. En cas d'échec au rattrapage, il devra attendre l'épreuve de la promotion suivante.

UC	NB heures en centre	NB heures en entreprise	Modalités
UC1	164	70	1-Conception d'un dossier sur un projet d'animation
UC2	109	154	2-Présentation orale
UC3	364	245	1-Conception d'un dossier présentant 4 progressions pédagogiques 2-Entretien oral portant sur le dossier pédagogique 3-Mise en situation professionnelle : Conduite d'une séance d'enseignement
UC4 option A INITIATION PO- NEY, CHEVAL	319	280	1-Présentation orale d'un projet pédagogique 2-Démonstration technique : travail commenté à pied et/ou monté d'un équidé tiré au sort par le candidat ; 3-Entretien oral
UC4 option C EQUITATION D'EXTERIEUR	319		1-Mise en situation professionnelle : Conduite d'une séance d'enseignement 2-Démonstration technique commentée à l'issue de la séance effectuée à partir de l'analyse de la cavalerie et du choix d'un équidé par le candidat 3-Entretien oral
UC4 option A et C	483		Réalisation des épreuves certificatives des 2 options

La formation est sanctionnée par un diplôme délivré par la DRJSCS et attestée par une attestation individuelle de fin de formation.

Possibilité de poursuivre sa formation au CEFTER-PACA :

- sur un DEJEPS perfectionnement sportif (support CSO –CCE-TREC), diplôme d'entraîneur et coach sportif
- sur des brevets fédéraux BFESE1 ou BFESE2 au CEFTER – PACA

> PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION :

Public visé :

Jeunes âgés de 18ans
Adultes en reconversion
Expériences dans les métiers du cheval

Pré-requis :

L'entrée en formation est conditionnée par les acquis imposés par la réglementation :

- Exigences techniques :
 - Niveau Galop 7
 - Réussite des tests des exigences préalables (VETP) (*description des épreuves à la fin du document*) ou équivalence (voir annexe)
- Réussite au test de sélection du CEFTER
- Attestation de formation au 1^{er} secours PSC1
- Certificat médical de non contraindication à la pratique et à l'enseignement des sports et

de l'équitation, datant de moins de 3 mois à la date du test.

- Attestation à la journée de recrutement

Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la

BPJEPS Options A & C

nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant

Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves

LE CENTRE DE FORMATION :

EQUIPEMENTS DU CENTRE DE FORMATION

- ✓ Carrières de travail de 60mx40m & de 60x20 - Manège couvert de 40x20
- ✓ Parcours de Cross homologué Galop 7
- ✓ Sellerie Club avec matériel complet, sellerie réservée aux stagiaires
- ✓ 15 chevaux de sport et de compétition - 20 poneys
- ✓ Écuries de 40 places - Boxes à louer - Paddocks sur 30 Ha
- ✓ 2 Salles de cours 15 places – Bibliothèque et Vidéothèque - Matériel informatique

EQUIPEMENT DU STAGIAIRE (OBLIGATOIRE)

Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant :

Pour le cavalier :

- ✓ Tenue de concours ; bombe trois points, bottes ou mini-chaps et bottines, pantalon blanc, veste, chemise blanche, cravate et gants blancs, une paire d'éperon, stick et cravache.
- ✓ Tenue de cross : protège dos ; casque de cross
- ✓ Travail à pied : longe, gants, chambrière

Pour le cheval :

- ✓ Matériel de pansage, bandes de repos avec les cotons et guêtres et protège-boulets (taille cheval)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

LES HORAIRES

9h-12h et 14h-18h

ALTERNANCE

- ✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports.
- ✓ L'articulation est la suivante : 7h par semaine (mercredi et/ou samedi) et toutes vacances scolaires sont des périodes en entreprise.
- ✓ Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospecter des structures et des employeurs susceptibles de vous intégrer dans leur établissement.

HEBERGEMENT

- ✓ Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter.

Véhicule indispensable

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT – DEJEPS CCE (experte FFE en pédagogie)
 - Florence DELPRAT - BPJEPS APT / licence formateurs
 - Marion PRINSON BEES1
 - Mathilde HERVE –BPJEPS AE option A et B
- Des intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

> COUT DE LA FORMATION

→ Tarif 2024 : 15€/h en centre de formation

- Si vous êtes salarié, vous pouvez demander un congé individuel de formation dans le cadre du transition Pro ou auprès d'OCAPIAT pour les salariés agricoles , ou de votre OPCO
- La formation est cofinancée par la Région et le FSE pour un parcours de formation (places limitées) et entièrement prise en charge

Possibilité de rémunération pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

Rémunération pour le public jeune « prioritaire » (- de 26 ans) : Renseignement auprès de votre mission locale, fournir le document de prescription qui réserve votre place

- Vous êtes chef d'entreprise, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, vous pouvez bénéficier d'une aide de financement par votre fond de formation, VIVEA. Vous devez être à jour de vos cotisations MSA.
- Financement personnel, mobilisez votre compte CPF, une demande individuelle de la Région Sud , devis personnalisé possible.

INSCRIPTIONS

Dates de la formation BPJEPS en 2024/2025 :
7 Octobre 2024 à 30 Octobre 2025

- ✓ Date rencontre individuelle : sur RDV tous les mercredis du mois de mars et avril 2024
- ✓ Date d'information collective :
le 9 et 20 sept 2024
- ✓ Date du Test entrée 13 septembre 2024

Si vous êtes intéressé par cette formation, **nous vous demandons de remplir la fiche pré-inscription** et de nous la renvoyer impérativement.

Pour les dates des **tests d'entrée** au CEFTER :
18 Juin 2024 ou septembre 2024, avec votre cheval des équivalences sont possibles avec la CEP3 et résultats en concours ...

Venir avec votre cheval, 75€ de frais d'inscription

Notre contact :
CEFTER-PACA
Florence DELPRAT
Anne marie GAUTIER
04.92.54.24.62
cefter-paca@wanadoo.fr
cefter.paca@gmail.com

LES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTRE EN FORMATION TEST D'ENTREE

> TEST A : MAÎTRISE EN EXTÉRIEUR ET EN TERRAIN VARIÉ :

Déroulement
Durée de 5 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau. Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE. Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés
Validation
Pour valider le test le candidat doit avoir un « Nombre de critères acquis » égal à 5 Cas d'élimination : Chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles
Équivalences
<input type="checkbox"/> 2 participations sans abandon ni élimination en épreuves de concours complet d'équitation (CCE) niveau club 2 minimum ou équivalentes ou <input type="checkbox"/> 3 participations sans abandon ni élimination en épreuves de niveau club 2 minimum ou équivalentes dont une au moins en : CE ou TREC (techniques de randonnée équestre de compétition)

N°	Exercices	Critères de réussite*
1	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval
2	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Équilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre
3	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes. hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1m maxi, dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5m maximum	Équilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement
4	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m X 6m	Contrôle de l'allure
5	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir
		Nombre de critères acquis : / 5

*Lorsque le critère est acquis, un point est attribué, 0 si Non Acquis

Le candidat doit avoir validé ou être dispensé du test A pour pouvoir se présenter aux tests suivants.

> TEST B : RÉALISATION DES TROIS TESTS (B1, B2, B3)

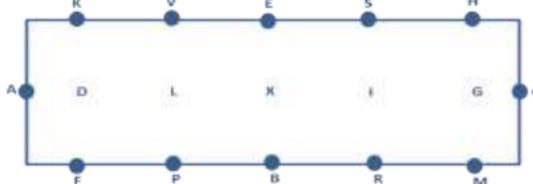
Pour valider le test B : le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères.

Le candidat qui n'obtient pas la validation du test B peut conserver le bénéfice des tests pour lesquels il a obtenu un total supérieur ou égal à 18/30 sans avoir obtenu un total inférieur à 5/10 à l'un des critères.

TEST technique B1 - Travail sur le Plat

Déroulement :

Durée : 10 minutes maximum. - En filet ou bride, éperons et cravache autorisés. Le candidat ayant préalablement détendu présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20 m.



Exercices		Critères de réussite ¹		
		Fonct ^{nt} . cavalier 2	Emploi des aides 3*	Fonct ^{nt} . cheval 4
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées À hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. F trot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E EM changement de main. Entre H et S cercle de 10m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. À doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air			
10	C cercle de 20m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			
Total critères		10	10	10
Total général		30		

¹ **Critères de réussite** : Attribution d'1 point si le critère est Acquis / 0 si Non Acquis. Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30. Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc.

² **Fonctionnement du cavalier** : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps

³ **Emploi des aides** : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices

⁴ **Fonctionnement du cheval** : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : respect des premières étapes de l'échelle de progression

TEST Technique B2 - Saut d'obstacles

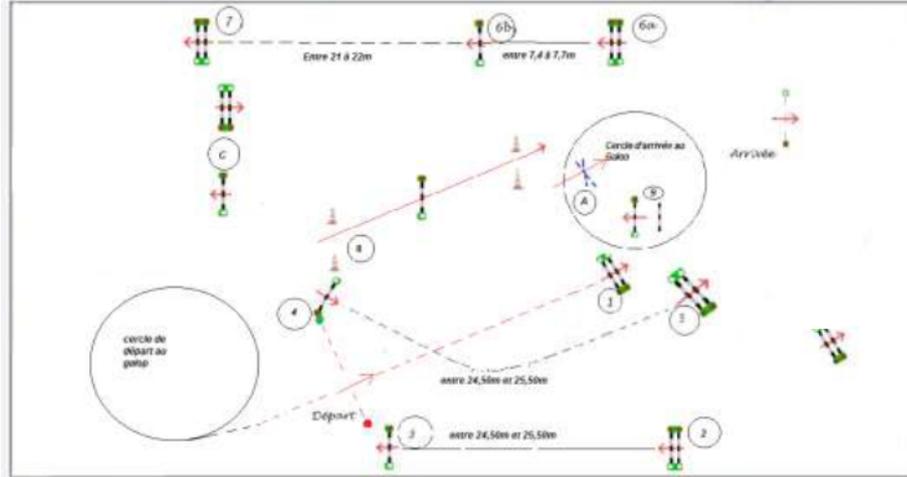
Déroulement

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte. Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés.

Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1er plan x hauteur 2d plan x Largeur)

A : croisillon : 50cm / B : vertical à 70cm avec barre de réglage à 2,20m / C : vertical à 80cm et oxeur à 75cm x 80cm x 95cm

Parcours : N°1 : 85cm / N°2 : 80 cm x 85 cm x 90 cm / N°3 : 95cm / N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100cm x 105cm largeur maxi : 110 cm



Exercices		Critères de réussite ¹		
		Fonct ^{nt} .. cavalier 2	Emploi des aides 3	Fonct ^{nt} .. cheval 4
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C, hauteur 80 cm. 3 sauts maximum au total.	2	2	2
4	Parcours de 8 obstacles.	4	4	4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	2	2	2
Total critères		10	10	10
Total général		30		
Validation : Pour valider le test le candidat doit : obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5/10 ET un total général minimum de 18 /30				
Cas d'élimination : chute ; 3 désobéissances sur l'ensemble du test				

¹ **Critères de réussite :** Pour les exercices coefficient 1 : Acquis 1 point / Non Acquis 0 point ; Pour les exercices coefficient 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis 0 point ; Pour l'exercice coefficient 4 : Acquis 4 points / Partiellement Acquis 3, 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point ; Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques

² **Fonctionnement du cavalier :** équilibre et liant, stabilité et solidité

³ **Emploi des aides :** indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact

⁴ **Fonctionnement du cheval :** Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts

TEST Technique B 3 - Travail à pied

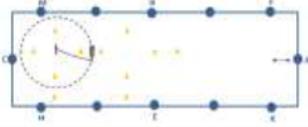
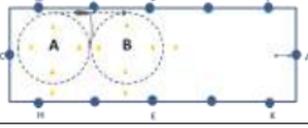
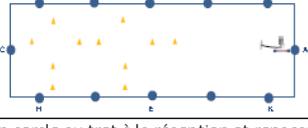
Déroulement :

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.

Aménagement :

Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.

Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

Exercices		Critères de réussite ¹		
		Fonct ⁿ .. cavalier 2	Emploi des aides 3	Fonct ⁿ .. cheval 4
1	Le longeur installe son équidé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes. La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.			
	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir au trot.	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir un départ au galop dans la zone matérialisée	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée.	1	1	1
À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	1	1	1	
2	Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)			
	Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche). L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)	3	3	3
3	Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.			
4	Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.	2	2	2
Total critères		10	10	10
Total général		30		
Pour valider le test le candidat ne doit pas obtenir un total par critère inférieur à 5 / 10 ET obtenir un total général minimum de 18 / 30				

¹ **Critères de réussite** : Exercices coef 1 : Acquis - 1 point / Non Acquis - 0 point. Exercices coef. 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis - 0 point. ; Exercices coef3 : Acquis 3 points / Partiellement Acquis 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point ; Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques

² **Fonctionnement du longeur** : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière ou du stick

³ **Emploi des aides** : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière

⁴ **Fonctionnement du cheval** : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur

FICHE D'INSCRIPTION BPJEPS ACTIVITES EQUESTRES

Je souhaite suivre :

- Option A – Initiation poney, cheval
- Option C – Equitation d'extérieur
- Option A et C – Initiation poney, cheval et Equitation d'extérieur

ANNEE : _____

NOM* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : _____ Lieu et département de naissance* : _____

Adresse actuelle* _____

TEL* : _____ TEL portable* : _____

E-mail* : _____

Situation de famille :

Quelle était votre activité en Juin dernier :

Dernière classe fréquentée ou université :

Diplômes obtenus* :

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus* :

Numéro de Sécurité Sociale* : _____

Etes-vous indemnisé par Pole Emploi ? Si oui N°* : _____

Quel est votre niveau équestre ? _____

Quel Galop avez-vous obtenu et à quelle date ? _____

N° de Licence FFE : _____

Avez-vous un moyen de transport* ? _____

Avez-vous un ordinateur portable* ? _____

Prière de joindre :

- Copie de la carte d'identité.
- Copie des diplômes.
- Lettre de motivation, CV.
- Copie de l'attestation de carte vitale
- .Diplôme de secourisme obligatoire pour l'inscription au diplôme BPJEPS AE**
- Avoir pris rdv avec votre mission local et obtenu une prescription pour (les – 26ans) ou une prescription par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi
- Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition et de l'enseignement de moins de 3 mois.
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéants ; -
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves.

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION